



2e JOURNEE PRE-SAISON

Dimanche 5 NOVEMBRE 2023

- à **PONT ST PIERRE** : AN - ALM - VRN - LLO - CNPE

- à: **LOUVIERS** : ENL - CNPO - SCBN - ASB - CNN - EAC - PANC

CATEGORIES : BENJAMINS - JUNIORS - SENIORS (Pas de surclassement)

PROGRAMME :

1^{ère} réunion

Ouverture 8 h 30 – début 9 h 30

50 M PAPILLON
100 M DOS.
200 M BRASSE
100 M N.L.
200 M PAPILLON
200 M 4 N
400 M N.L.

2^e réunion

Ouverture 14 h 00 – début 15 h 00

100 M 4N
50 M NL
200 M DOS
200 M N.L.
100 M BRASSE
100 M PAPILLON.
1500 M (T.E. limite 26'00)

ATTENTION : Pour le 1500 M NL, au-delà de 26'00 le nageur terminera son 50 M commencé, puis sera arrêté ! Avant de l'engager, vérifiez qu'il est capable de faire la distance dans le temps imparti.

TROIS EPREUVES MAXIMUM **PAR REUNION** PAR CONCURRENT

FRAIS D'ENGAGEMENT 2,00 € PAR EPREUVE INDIVIDUELLE

Engagements :

Sur EXTRANAT, pour le lundi 30 OCTOBRE 2023, AVANT MINUIT

Seuls les nageurs battant une M.P. Départementale, se verront remettre une médaille.

REGLEMENT :

Par chèque libellé **FFN EURE** donné le jour de la compétition ou envoyé au secrétariat départemental ;
Par virement bancaire (préciser le club et le nom de la compétition) .

Envoyer au secrétariat une copie du virement, à défaut la date à laquelle il a été effectué.

RAPPEL : Le paiement de toute facture réglée par chèque ou par virement SEPA devra être fait sous 15 jours à partir de la date limite d'engagement, soit 8 jours maxi après la compétition.